



SVFAB ANALYSE DÉTAILLÉE

2021-05-12 Unbewilligte Corona-Protestmärsche, Friedhof als Eventpark, Klimabewegung, Indien

Émission : SRF Tagesschau | 2021-05-12 | Analysé le : 2026-05-19 14:36

Version 3.0-detail | Universal 3.0-detail | Konverter 3.4 (2026-05-20) | Massstab: Art. 4 RTVG

**SCORE
GLOBAL**

6.1/10

Écart grave par rapport à l'obligation d'équilibre. Degré d'écart élevé

0 = équilibré, 10 = fortement partial/manipulateur

SPECTRE POLITIQUE

Classification selon le Chapel Hill Expert Survey (CHES) 2024

Le Chapel Hill Expert Survey (CHES 2024) est une enquête académique auprès de 609 politologues dans 31 pays. Chaque parti est classé sur une échelle de 0 (extrême gauche) à 10 (extrême droite).

Parti	Les Verts	PS	PVL	Le Centre	PEV	PLR	UDC
CHES	1.13	1.67	3.60	5.47	5.64	7.67	9.00
Spectre	Gauche	Gauche	Gauche	Centre	Droite	Droite	Droite

La tendance globale est représentée sur une échelle de 0 à 10 (0 = fortement favorable à la gauche, 5 = équilibré, 10 = fortement favorable à la droite). Le calcul est basé sur la différence de faveur moyenne accordée aux partis de gauche par rapport aux partis de droite (regroupement selon CHES 2024).

TENDANCE (G - D)

3.2 / 10

Favorable à la gauche

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

← Gauche

Droite →

Source : Chapel Hill Expert Survey 2024 — chesdata.eu | [Jolly et al., Electoral Studies, 2022](https://doi.org/10.1017/XES.2022.1) | Valeurs seuils : [Pew Research Center](https://www.pewresearch.org/)

Cette section sert à la classification politique et n'est pas prise en compte dans le score global.



PAYSAGE POLITIQUE

La Suisse est une démocratie de concordance. Le Conseil fédéral (7 sièges) est composé selon la formule magique : UDC 2 sièges, PS 2 sièges, PLR 2 sièges, Le Centre 1 siège. Il n'existe pas de dichotomie classique gouvernement/opposition — tous les grands partis sont représentés au sein de l'exécutif. Les dynamiques d'opposition se jouent principalement au Conseil national et lors des votations populaires.

Parti	CHES G-D	Sièges CN	Gouvernement/Opposition	Position centrale
UDC	8.0	62	Gouvernement (2 CF)	Limiter la migration, souveraineté, contre le rapprochement avec l'UE
PS	2.5	41	Gouvernement (2 CF)	Développer l'État social, redistribution, pro-intégration européenne
PLR	6.5	28	Gouvernement (2 CF)	Liberté économique, État allégé, voie bilatérale
Le Centre	5.0	29	Gouvernement (1 CF)	Pragmatisme, allègement pour les familles, solution négociée avec l'UE
Les Verts	2.0	23	Opposition	Zéro net 2030, redistribution, désarmement
PVL	4.0	10	Opposition	Investissements verts, migration libérale, pro-UE
PEV	5.5	2	Opposition	Chrétien-social, valeurs du centre

L'émission date de 2021 (contexte Covid, votation sur la loi CO2 du 13 juin 2021, reportage sur l'Inde). La ligne de tension dominante est la politique sanitaire : partisans des mesures (Conseil fédéral, majorité des partis) contre opposants aux mesures (mouvement hétérogène, difficile à classer politiquement, mais avec des recoupements avec des milieux proches de l'UDC et des cercles libertariens). Deuxième ligne de tension : la politique climatique — la votation sur la loi CO2 divise les partisans de gauche-verte des opposants de droite-bourgeoise. Troisième ligne : radicalisation contre pragmatisme au sein du mouvement climatique lui-même.

SRF (Schweizerisches Radio und Fernsehen) est le service public de radio et télévision suisse, financé par les redevances Serafe (anciennement Billag). Il est soumis à l'art. 4 LRTV, qui prescrit une présentation objective, la pluralité des opinions et l'équilibre sur les sujets controversés. La Rundschau est le magazine politique de SRF et a un mandat explicite d'information et de contrôle vis-à-vis des autorités et des acteurs sociaux.



CHAPITRE 1 — BIAIS PARTISAN

Parti	Score (-5..+5)	Représentation dans l'émission vs. position programmatique
UDC	-1	Non mentionné directement. Le mouvement des opposants aux mesures présente des recoupements avec l'électorat UDC (souveraineté, droits et libertés), mais n'est pas cadré comme une position UDC. L'association indirecte avec des extrémistes de droite (17:38, T-shirt PNOS) pourrait discréditer les positions proches de l'UDC sans les nommer explicitement. La position programmatique (responsabilité individuelle, droits et libertés) n'est pas correctement représentée.
PS	0	Non mentionné directement. Les partisans de la loi CO2 (Jeunes PVL) correspondent à des positions proches du PS, mais ne sont pas cadrés comme tels. Pas de distorsion, mais pas de représentation non plus.
PLR	0	Non mentionné.
Le Centre	0	Non mentionné.
Les Verts	+1	Les militantes pour le climat sont présentées de manière détaillée et avec sympathie (29:32–39:38). La critique radicale du système est cadrée comme authentique. La position programmatique des Verts (zéro net, changement de système) est implicitement présentée de manière positive, sans mise en perspective critique. Légère surreprésentation.
PVL	+2	31:32–38:48 : Les Jeunes PVL sont explicitement mentionnés par leur nom et présentés comme une voix pragmatique et raisonnable au sein du mouvement climatique. Leur position (voie politique, loi CO2) est cadrée comme rationnelle et efficace. Position programmatique correctement représentée, mais avec un cadrage positif.
PEV	0	Non mentionné.

Résumé du biais partisan

- Représentation la plus fidèle : PVL, score +2 (mentionné explicitement par son nom, position correcte)
- Distorsion la plus forte : UDC, score -1 (association indirecte avec des extrémistes de droite sans différenciation)
- Écart moyen par rapport à 0 : 0.6
- Conclusion : L'émission n'est pas structurée principalement selon des lignes partisans, mais thématiquement. La distorsion la plus pertinente réside dans l'association implicite du mouvement des opposants aux mesures avec l'extrémisme de droite (17:38–18:29), ce qui discrédite les positions proches de l'UDC en matière de droits et libertés, sans les nommer explicitement. Les Jeunes PVL sont le seul parti à recevoir une mention positive explicite dans le contexte climatique.

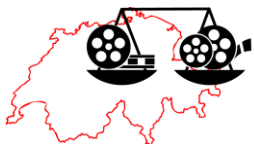


CHAPITRE 2 — INFORMATIONS SUR L'ÉMISSION ET CADRE THÉMATIQUE

Données de l'émission

- Titre : SRF Rundschau
- Date : 12.05.2021
- Modérateur : Dominik Mayer
- Reporters : Thomas Vogel (cimetièrre), Nicole Frank (manifestations Covid), Rahel Sali / Nina Lufrey (activisme climatique), Anne-Sophie Galli (Inde)

Acteurs	Fonction	Parti/Affiliation	Spectre politique
Dominik Mayer	Modérateur SRF	SRF	Neutre (service public)
Antonio Z.	Proche d'un défunt, cimetièrre Sielfeld	Aucun	Apolitique
Urs Rauber	Association de quartier Wirtikon	Société civile	Conservateur-bourgeois
Rolf Steinmann	Directeur du cimetièrre Sielfeld Zurich	Administration municipale de Zurich	Gauche urbaine (Conseil municipal de Zurich)
Anja Bandi	Directrice du cimetièrre de Bâle	Administration municipale de Bâle	Neutre
Nicole Frank	Reportrice SRF	SRF	Neutre (service public)
Sociologue (anonyme)	Chercheur, critique du mouvement des opposants aux mesures	Non mentionné	Gauche libérale (implicite)
Michael Bubendorf	Entrepreneur, porte-parole des Amis de la Constitution	Opposant aux mesures	Droite libertarienne
Nikolas Rimoldi	Fondateur de Massvoll	Opposant aux mesures	Droite libertarienne
Marc Burkhardt	Chef de la police de Bâle-Campagne, président de la Conférence des commandants de police	Étatique	Neutre-institutionnel
Juriste (anonyme)	Juriste, Centre pour la démocratie d'Aarau	Académique	Neutre-institutionnel
Michelle Reichelt	Militante pour le climat, Grève du climat Suisse	Grève du climat	Gauche radicale
Kessler (prénom non mentionné)	Militante pour le climat	Grève du climat	Gauche radicale
Maya Tarjan	Jeunes PVL Berne	PVL	Centre-gauche
Dr. Ruchi Gupta	Médecin en soins intensifs, New Delhi	Médecine	Apolitique



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Famille Baveca	Famille concernée, Inde	Aucun	Apolitique
Chitendare Singshanti	Organisation humanitaire, crématorium	ONG	Apolitique

Thème principal

L'émission traite quatre segments thématiquement indépendants : (1) conflits d'usage au cimetière zurichois Sielfeld, (2) manifestations des opposants aux mesures Covid et hostilité envers les médias, (3) radicalisation du mouvement climatique suisse, (4) l'Inde dans la deuxième vague de Covid.



CHAPITRE 3 — 15 CRITÈRES : ANALYSE DÉTAILLÉE

Faits durs — 9 techniques dénombrables et scientifiquement solides

1. SÉLECTION DES EXPERTS

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Expert 1 : Sociologue (anonyme, segment manifestations Covid)

Horodatage	13:33
Déclaration	« Mon observation est que beaucoup de gens, notamment lors des manifestations par exemple, ne sont pas nécessairement intéressés à engager réellement le dialogue qu'ils réclament. C'est plutôt une démarcation vis-à-vis des autres, et on se met presque en scène comme une victime, comme un martyr. »
Classement	Critique du mouvement des opposants aux mesures. Nom non mentionné, institution non mentionnée. Aucune possibilité de vérification.
Contre-voix manquante	Un sociologue qui analyserait le mouvement de manière plus nuancée (p. ex. comme expression d'une perte de confiance dans les institutions).

Vérification approfondie des sources :

(a) **FINANCEMENT** : Inconnu — nom et institution non mentionnés. Aucune vérification possible.

(b) **MANDAT** : Peu clair — « s'est penché de manière critique sur ces protestations » (13:36) laisse supposer une question de départ biaisée.

D1 Conflit d'intérêts : -1 — Présenté explicitement comme critique du mouvement, structurellement partial

D2 Risque personnel : 0 — Anonyme, aucun risque identifiable

D3 Compétence : +1 — Les sciences sociales sont pertinentes, mais le domaine de spécialisation n'est pas précisé

D4 Cohérence des opinions : 0 — Non vérifiable (anonyme)

D5 Émotionnalisation vs. données : -1 — Propos appellatifs (« se mettre en scène comme un martyr »), aucune donnée

D6 Niveau de source : -1 — Secondaire, aucune source primaire mentionnée

TOTAL : -2 → FEU DE SOURCE : JAUNE

(c) **COMPÉTENCE** : Présenté comme un scientifique neutre (« sociologue qui s'est penché de manière critique »), alors qu'il est structurellement partial. → Technique n° 2 (sélection des sources).

Expert 2 : Juriste, Centre pour la démocratie d'Aarau

Horodatage	20:03
Déclaration	« Il serait légitime de ne pas autoriser le rassemblement » / « Si c'est une atteinte massive à nos droits fondamentaux, alors nous vivons dans un pays heureux. »
Classement	Légitime les mesures étatiques. Le Centre pour la démocratie d'Aarau est une institution académique.
Contre-voix manquante	Un constitutionnaliste ayant une position plus critique à l'égard des restrictions à la liberté de réunion.



Vérification approfondie des sources :

(a) FINANCEMENT : Centre pour la démocratie d'Aarau — financé par des fonds publics (Université de Zurich / Canton d'Argovie). Conflit d'intérêts structurel lors de l'évaluation des mesures étatiques.

(b) MANDAT : Recherche sur la démocratie — compatible avec l'évaluation de la liberté de réunion, mais non neutre sur la question de la proportionnalité des interventions étatiques.

D1 Conflit d'intérêts : -1 — Financé par l'État, évalue des mesures étatiques

D2 Risque personnel : +1 — Nommement cité, réputation académique en jeu

D3 Compétence : +2 — Sciences juridiques, directement pertinent

D4 Cohérence des opinions : 0 — Non vérifiable dans le contexte

D5 Émotionnalisation vs. données : 0 — En partie factuel, en partie normatif (« conception égocentrique des droits fondamentaux »)

D6 Niveau de source : +1 — Primaire (évaluation propre en tant que spécialiste)

TOTAL : +3 → FEU DE SOURCE : JAUNE

(c) COMPÉTENCE : Présenté comme une instance juridique neutre, alors qu'il légitime les mesures étatiques sans apporter de contre-perspective.

Groupes d'experts manquants :

- Constitutionnaliste ayant une position critique à l'égard des restrictions aux droits fondamentaux
- Épidémiologiste sur la question du risque de contagion en plein air
- Sociologue offrant une image plus nuancée du mouvement des opposants aux mesures

Feu de source pour les participants :

Source	D1	D2	D3	D4	D5	D6	Total	Feu
Sociologue (anonyme, segment manifestations Covid)	-1	0	+1	0	-1	-1	-2	JAUNE
Juriste, Centre pour la démocratie d'Aarau	-1	+1	+2	0	0	+1	+3	JAUNE

Résumé :

Expert	Feu de source	Problème principal
Sociologue (anonyme)	JAUNE (-2)	Anonyme, structurellement partial, présenté comme neutre
Juriste, Centre démocratie Aarau	JAUNE (+3)	Financé par l'État, légitime les mesures étatiques sans contre-voix



2. SÉLECTION DES SOURCES

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Affirmations sans source primaire = points de pénalité (vérification des rumeurs)

Source 1 : Sociologue (anonyme)

Horodatage 13:33 — Déclaration : « on se met presque en scène comme une victime, comme un martyr »

- (a) **Financement** : Inconnu — institution non mentionnée
- (b) **Conflit d'intérêts structurel** : Présenté comme critique du mouvement ; bénéficie de la confirmation de sa thèse de recherche
- (c) **Source contraire manquante** : Sociologue offrant une image plus nuancée (p. ex. recherche sur la perte de confiance dans les institutions)

Source 2 : Canaux de médias sociaux de Massvoll (via le sociologue)

Horodatage 25:31 — Déclaration : « Chez Massvoll par exemple, on sait que certains membres diffusent des théories du complot. »

- (a) **Financement** : Non indiqué
- (b) **Conflit d'intérêts structurel** : Sélection de publications isolées comme preuve pour l'ensemble du mouvement
- (c) **Source contraire manquante** : Analyse globale de la communication de Massvoll, et non seulement des exemples isolés

Vérification des rumeurs :

Rumeur 1 :

Horodatage : 14:28

Affirmation : « Une déclaration qui contredit les faits. » (concernant « aucune surmortalité »)

Marqueur verbal : Aucun marqueur explicite, mais affirmation sans indication de source

Source primaire disponible : NON — Aucune statistique, aucune référence aux données de l'OFS ou à d'autres sources primaires — +1 point de pénalité

Rumeur 2 :

Horodatage : 16:39

Affirmation : « M. Rimoldi, lui, trouve que l'Allemagne construit des camps. Il ne manquerait plus qu'un bras en moins pour les non-vaccinés. »

Marqueur verbal : Discours indirect sans indication de source

Source primaire disponible : NON — Aucune capture d'écran, aucune date, aucun lien — +1 point de pénalité

Résumé : La sélection des sources est unilatérale — les deux experts du segment Covid légitiment les mesures étatiques ou critiquent le mouvement d'opposition. Deux affirmations sont présentées comme des faits sans sources primaires (+2 points de pénalité).



3. RÉPARTITION DU TEMPS DE PAROLE

6/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Temps de parole estimé (segment manifestations Covid, env. 11:36–28:55, ~17 min.) :

- Reportrice Nicole Frank (commentaire/narration) : (24%) — critique envers les manifestations
- Sociologue (critique du mouvement) : (12%)
- Juriste (légitimateur des mesures) : (12%)
- Marc Burkhardt (commandant de police) : (29%) — institutionnel, en partie critique envers les manifestations
- Michael Bubendorf (opposant aux mesures) : (12%)
- Nikolas Rimoldi (opposant aux mesures) : (6%)
- Manifestants (anonymes, courtes déclarations) : (6%)

Temps de parole estimé (segment activisme climatique, env. 28:57–39:41, ~11 min.) :

- Reportrices (narration) : (18%)
- Michelle Reichelt (militante pour le climat, radicale) : (36%)
- Kessler (militante pour le climat, radicale) : (9%)
- Maya Tarjan (Jeunes PVL, pragmatique) : (18%)
- Militants au camp (anonymes) : (18%)

Résumé : Dans le segment Covid, les opposants aux mesures (Bubendorf + Rimoldi + manifestants anonymes) obtiennent environ 18% du temps de parole, tandis que les partisans des mesures et les instances étatiques en obtiennent environ 77%. Dans le segment climatique, les militantes radicales dominent avec 54% contre 18% pour la voix pragmatique du PVL.



4. OMISSIONS (Omission sélective)

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Omission 1 :

Contexte Données sur la surmortalité en Suisse

Pertinent à : horodatage 14:24 — Un manifestant affirme « aucune surmortalité »

Effet La reportrice qualifie la déclaration de factuellement fausse (14:28), mais ne fournit aucune donnée. Les téléspectateurs ne peuvent pas contextualiser l'affirmation. L'OFS avait effectivement documenté une surmortalité en 2021 — cette information est totalement absente.

Omission 2 :

Contexte Profil sociodémographique des opposants aux mesures

Pertinent à : horodatage 17:33 — « Des personnes des horizons les plus divers. Quelques partisans de groupements de droite. »

Effet « Quelques » est affirmé, mais le reportage consacre un temps disproportionné à la frange d'extrême droite (17:38–18:29, environ 1 minute). La recherche montre que les mouvements d'opposants aux mesures sont sociodémographiquement divers — cette information est absente.

Omission 3 :

Contexte Preuves scientifiques sur l'efficacité des masques en plein air

Pertinent à : horodatage 22:03 — Manifestant : « à ce jour, aucun cas avéré de contamination en plein air par aérosol »

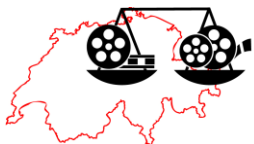
Effet Le juriste dit « c'est établi depuis longtemps » (26:31), sans source. Le débat scientifique sur la transmission en extérieur n'était effectivement pas clos en 2021 — cette nuance est absente.

Résumé : Les trois omissions centrales concernent toutes le segment Covid et favorisent systématiquement la position étatique : absence de données sur la surmortalité, absence de différenciation du profil démographique des manifestants, absence de mise en perspective scientifique de l'efficacité des masques en plein air.

Voix manquantes

- Constitutionnaliste indépendant (critique des mesures) : Aurait répondu à la question de savoir si l'obligation du masque lors de manifestations est constitutionnellement incontestable — il existe dans la doctrine juridique des opinions divergentes.
- Épidémiologiste/virologue : Aurait mis en perspective scientifique la question du risque de contagion en plein air, plutôt que de la laisser au juriste.
- Étude sociodémographique sur les opposants aux mesures : Aurait montré que le mouvement n'est pas principalement d'extrême droite, mais englobe un large spectre.
- Représentant d'une autre organisation climatique (p. ex. WWF, Pro Natura) : Aurait éclairé la division du mouvement climatique depuis une troisième perspective.
- Représentant économique sur la loi CO2 : Aurait présenté le débat sur la votation de manière plus équilibrée.

Präsident: Schläpfer, David - **Kontakt:** kontakt@SVFAB.ch - **Adresse:** SVFAB, Postfach, CH-8021 Zürich 1



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

- Syndicat de police ou policiers sur le terrain : Aurait complété la perspective opérationnelle au-delà du commandant.
- Conseiller fédéral/représentant gouvernemental sur les mesures Covid : Aurait représenté directement la position étatique, plutôt que de la légitimer indirectement par le juriste.
- Manifestant avec une critique structurée des médias : Aurait montré que tous les opposants aux mesures ne sont pas agressifs.



5. MANIPULATION DES CHIFFRES

4/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Des chiffres complets comprennent : valeur absolue, proportion (%) et tendance

Constat 1 :

Horodatage 03:41

Chiffre : « En six mois seulement, elle a renvoyé 50 hommes du cimetière. »

Dimensions : (a) Valeur absolue indiquée ✓ — (b) Proportion manquante X — (c) Tendance manquante X

Contexte manquant

Combien de visiteurs le cimetière accueille-t-il en six mois ? 50 sur 100'000 est négligeable ; 50 sur 500 est considérable. Aucune comparaison avec d'autres espaces publics.

Effet

Le chiffre paraît important et menaçant, sans mise en perspective.

Constat 2 :

Horodatage 42:52

Chiffre : « L'année dernière, la plupart avaient plus de 60 ans. Maintenant, 80 à 90 pour cent appartiennent à la tranche d'âge 25 à 45 ans. »

Dimensions : (a) Valeur absolue manquante X — (b) Proportion indiquée ✓ — (c) Tendance suggérée ✓

Contexte manquant

Les chiffres absolus sont absents. Le nombre total de patients a-t-il augmenté ? S'agit-il d'un seul hôpital ou de données représentatives ?

Effet

Dramatisation du rajeunissement sans mise en perspective de la situation globale.

Résumé : Deux chiffres sont présentés sans mise en perspective complète. Dans le segment cimetière, la proportion manque ; dans le segment Inde, les valeurs absolues manquent. Pas de manipulation grave, mais une incomplétude systématique.



6. GUILT BY ASSOCIATION (Culpabilité par association)								8/10	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Association 1 :	
Horodatage	17:38
Citation	« Samedi dernier à Aarau. Un homme portant un T-shirt du parti d'extrême droite PNOS. »
Technique : Une personne portant un symbole extrémiste est présentée comme représentative de l'ensemble du mouvement, immédiatement après la déclaration « des personnes des horizons les plus divers. Quelques partisans de groupements de droite. »	
Effet	Malgré le mot « quelques », le porteur du T-shirt PNOS est montré de manière visuellement proéminente, ce qui renforce l'association de l'ensemble du mouvement avec l'extrémisme de droite.

Association 2 :	
Horodatage	16:39
Citation	« Chez Massvoll par exemple, on sait que certains membres diffusent des théories du complot. M. Rimoldi, lui, trouve que l'Allemagne construit des camps. »
Technique : La déclaration d'un « certain membre » est attribuée personnellement à Rimoldi, sans indication de source claire.	
Effet	Rimoldi est associé à la banalisation de l'Holocauste, sans qu'il soit établi s'il a lui-même tenu ces propos.

Association 3 :	
Horodatage	18:07
Citation	« Dans la mêlée, également un extrémiste de droite connu dans le milieu. »
Technique : La présence d'un extrémiste de droite lors d'une altercation est cadrée comme une preuve de la nature du mouvement.	
Effet	Une seule personne contamine l'ensemble de la manifestation.

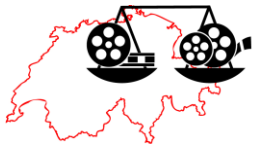
Pour Nikolas Rimoldi (implicitement associé aux théories du complot) :

VÉRIFICATION DES SOURCES :

- Rimoldi travaille-t-il avec des sources primaires vérifiables ? Non vérifiable à partir de la transcription
- Ses affirmations centrales sont-elles falsifiables ? En partie (les arguments sur les droits fondamentaux sont juridiquement vérifiables)

MATRICE DE RISQUE :

- Qu'a-t-il perdu ? Réputation, appartenance sociale (il est publiquement associé à l'extrémisme de droite)
- Que gagne-t-il ? Attention, construction d'une communauté
- Net : risque ≈ gain → neutre



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

TONALITÉ : Dans l'interview, posture factuelle-défensive, reconnaît des problèmes (« Je condamne toute agression contre des journalistes »)

CATÉGORIE DE RÉSULTAT : B — Cas limite (en partie étayé, en partie spéculatif ; l'émission le cadre comme C, ce qui n'est pas soutenu par les preuves présentées)

Résumé : L'émission pratique une culpabilité par association systématique envers le mouvement des opposants aux mesures par trois mécanismes : des extrémistes isolés sont montrés de manière visuellement proéminente, des déclarations de « certains membres » sont attribuées à la direction, et la présence d'extrémistes de droite lors d'altercations est cadrée comme une caractéristique du mouvement. Rimoldi est cadré comme catégorie C, alors que les preuves ne justifient que la catégorie B.



7. TIMING

6/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Constat 1 :

Position : 13:01 (début du segment Covid)

Contenu : « Non, allez vous faire foutre ? Maintenant dégagez. »

Effet de timing

L'émission ouvre le segment des manifestations Covid avec le matériel le plus agressif disponible. Cela pose le cadre émotionnel pour l'ensemble du segment : les opposants aux mesures = agressifs, hostiles aux médias. Toutes les informations suivantes sont filtrées par cette première impression.

Constat 2 :

Position : 17:38–18:29 (milieu du segment, après l'interview de Rimoldi)

Contenu : T-shirt PNOS, brassard de catégorie C, extrémiste de droite dans la mêlée

Effet de timing

Immédiatement après la prise de distance de Rimoldi vis-à-vis de l'extrémisme de droite (« Je suis allé à de nombreuses manifestations, je n'ai jamais rencontré un néonazi »), trois preuves visuelles de présence d'extrémistes de droite suivent. Cela semble réfuter Rimoldi, sans qu'il puisse répondre.

Constat 3 :

Position : 00:19–00:27 (teaser, tout au début de l'émission)

Contenu : « Médias indésirables parmi les manifestants Covid. Allez vous faire foutre ? Maintenant dégagez. »

Effet de timing

Le teaser donne le ton pour l'ensemble de l'émission. Les téléspectateurs qui ne savent encore rien sur le sujet reçoivent comme première image des opposants aux mesures : agression et hostilité envers les médias.

Résumé : La conception du timing du segment Covid est systématique : agression au début (teaser + début du segment), preuves d'extrémisme de droite immédiatement après la prise de distance du représentant du mouvement. Il s'agit d'une technique de cadrage classique par placement stratégique.



8. INDIGNATION SÉLECTIVE

6/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Indignation = biais. L'indignation sélective renforce le constat. Score = degré d'indignation (0–5) + sélectivité (0–5)

Constat 1 :

Horodatage 13:54

Événement déclencheur : Des manifestants insultent et bousculent la journaliste Nicole Frank ; le microphone est arraché (23:12).

Réaction : « Beaucoup d'agressivité lors d'un rassemblement pour les droits fondamentaux. » (23:17) — ironique-indigné. Documentation détaillée des agressions sur plusieurs minutes.

Comparaison

Des militantes pour le climat entravent activement la police lors d'une évacuation (30:02–30:12 : « cette femme s'enduit de peinture pour que les policiers glissent ») — réaction des reportrices : neutre-descriptive, aucune indignation.

Asymétrie : Démontrée. Agressions contre des journalistes → indignation. Entrave à des policiers par des militantes → description neutre. Les deux constituent des agressions contre des acteurs étatiques/institutionnels dans l'exercice de leurs fonctions.

Degré d'indignation : 3/5

Sélectivité : 3/5

Constat 2 :

Horodatage 16:47

Événement déclencheur : Le sociologue affirme que Rimoldi aurait comparé l'Allemagne à des camps et réclamé « un bras en moins pour les non-vaccinés ».

Réaction : « Là, l'Holocauste est vraiment banalisé. C'est une insulte à tous ceux qui ont vraiment vécu la dictature. » — forte indignation morale.

Comparaison

Des manifestants comparent l'obligation vaccinale à l'« apartheid » (19:15) et à l'« Holocauste » (18:50) — réaction de la reportrice : « Des comparaisons ahurissantes, une fois de plus. » (19:29) — légèrement ironique, sans indignation.

Asymétrie : Partiellement démontrée. L'indignation envers Rimoldi est plus forte qu'envers les manifestants anonymes, bien que les deux fassent des comparaisons similaires. Rimoldi étant un acteur public, une réaction plus forte pourrait toutefois se justifier.

Degré d'indignation : 3/5

Sélectivité : 3/5

Résumé : L'indignation sélective est clairement démontrée dans un cas (agressions contre des journalistes vs. agressions contre des policiers) et partiellement démontrée dans un second cas (indignation envers Rimoldi vs. réaction modérée envers des manifestants anonymes faisant des comparaisons similaires). Score global : 6/10.



9. EXHAUSTIVITÉ (Omission sélective — vue d'ensemble)

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Constat 1 :

Horodatage 14:28

Perspective/fait manquant : Données de l'OFS sur la surmortalité en Suisse 2020/2021

Pertinence : La reportrice qualifie une déclaration de factuellement fausse sans fournir de preuves. C'est journalistiquement incomplet et laisse les téléspectateurs sans mise en perspective.

Impact : Les téléspectateurs doivent croire la reportrice sur parole, sans possibilité de vérification personnelle. La déclaration du manifestant reste sans réfutation dans l'espace public.

Constat 2 :

Horodatage 29:32–39:38

Perspective/fait manquant : Mise en perspective économique et théorico-démocratique des revendications de changement de système des militantes pour le climat

Pertinence : Les revendications de renversement du système, d'abolition des relations de propriété et de polyamorie comme « conclusion logique » de la lutte climatique sont présentées sans mise en perspective critique.

Impact : Les positions radicales sont normalisées ; aucune voix n'explique pourquoi ces revendications sont inacceptables pour de nombreux citoyens.

Constat 3 :

Horodatage 20:03–22:15

Perspective/fait manquant : Contre-voix issue des sciences juridiques sur la proportionnalité des mesures

Pertinence : Un seul juriste prend la parole, qui classe les mesures étatiques comme légitimes. Les sciences juridiques n'étaient pas unanimes sur cette question en 2021.

Impact : La légitimité juridique des mesures apparaît comme un consensus, alors qu'elle était contestée.

Résumé : L'émission présente dans le segment Covid trois lacunes systématiques d'exhaustivité, qui pointent toutes dans la même direction : les mesures étatiques sont présentées comme légitimes et scientifiquement établies, sans contre-voix issues des sciences juridiques ou de l'épidémiologie.

L'émission a été réalisée à une période où la Suisse, après plus d'un an de pandémie, amorçait ses premières étapes d'assouplissement, tandis que les manifestations non autorisées contre les mesures Covid se multipliaient. La loi CO2 était à la veille de la votation populaire (13 juin 2021), et le mouvement climatique connaissait une division interne entre ailes pragmatique et radicale. La polarisation sociale entre partisans et opposants aux mesures était à son apogée, avec des tensions croissantes entre manifestants et médias.

Part des perspectives couvertes

Inversé : la valeur originale mesure la couverture (plus élevée = meilleure). Affiché comme écart (plus élevé = lacunes plus importantes).

Segment 2 (manifestations Covid) — perspectives pertinentes :

Präsident: Schläpfer, David - **Kontakt:** kontakt@SVFAB.ch - **Adresse:** SVFAB, Postfach, CH-8021 Zürich 1



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

- [A] Préoccupations légitimes en matière de droits fondamentaux des opposants aux mesures (liberté de réunion, intégrité physique)
- [B] Preuves scientifiques sur l'efficacité des masques en plein air (pour et contre)
- [C] Mise en perspective constitutionnelle des mesures par des juristes indépendants (plusieurs perspectives)
- [D] Profil sociodémographique des manifestants (pas seulement les extrémistes)
- [E] Comparaisons internationales** : Comment d'autres démocraties gèrent-elles les manifestations non autorisées ?
- [F] Perspective des manifestants sur la couverture médiatique (critique structurée, pas seulement agression)
- [G] Mise en perspective politique** : Quels partis soutiennent quelles positions ?
- [H] Données sur la surmortalité en Suisse (l'affirmation « aucune surmortalité » est qualifiée de fausse, mais sans preuve à l'appui)
- Segment 3 (activisme climatique) — perspectives pertinentes :**
- [I] Perspective économique sur les revendications de changement de système
- [J] Mise en perspective théorico-démocratique de la désobéissance civile

[A] SUGGÉRÉ

Horodatage : 12:36 — Citation : « Ce que nous avons vécu ici au cours des douze derniers mois, c'est le démantèlement des droits fondamentaux » — Évaluation : Montré, mais immédiatement relativisé par le commentaire de la reportrice (« Comment cela se concilie-t-il ? »).

[B] OMIS

Horodatage : 22:03 — Citation : « à ce jour, aucun cas avéré de contamination en plein air par aérosol » — Évaluation : La déclaration du manifestant n'est pas mise en perspective scientifique ; le juriste dit seulement « c'est établi depuis longtemps » sans indication de source.

[C] SUGGÉRÉ

Horodatage : 20:03 — Citation : Juriste du Centre pour la démocratie d'Aarau — Évaluation : Une seule perspective juridique, qui classe les mesures comme légitimes. Aucune contre-voix issue des sciences juridiques.

[D] OMIS

Horodatage : 17:33 — Citation : « Lors des manifestations Covid, des personnes des horizons les plus divers. Quelques partisans de groupements de droite. » — Évaluation : « Quelques » est affirmé, mais le reportage se concentre de manière disproportionnée sur cette minorité.

[E] OMIS

Aucun horodatage — Évaluation : Aucune comparaison internationale sur les pratiques policières lors de manifestations non autorisées.

[F] SUGGÉRÉ

Horodatage : 14:01 — Citation : « Parce que depuis plus d'un an, vous répétez simplement tout » — Évaluation : La critique des médias par les manifestants est montrée, mais cadrée comme irrationnelle.

[G] OMIS

Aucun horodatage — Évaluation : Aucun parti n'est mentionné dans le segment Covid ; la mise en perspective politique est totalement absente.

[H] OMIS

Horodatage : 14:24 — Citation : « Il n'y a aucune surmortalité dans ce pays. Never, ever. » — Évaluation : La reportrice dit « Une déclaration qui contredit les faits » (14:28), sans fournir de données.



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

[I] OMIS

Aucun horodatage — Évaluation : Les conséquences économiques du changement de système réclamé ne sont pas abordées.

[J] SUGGÉRÉ

Horodatage : 30:02 — Citation : « La résistance lors de l'évacuation par la police en mars est en grande partie passive. » — Évaluation : La résistance passive est décrite de manière neutre, la mise en perspective théorico-démocratique est absente.

Score d'exhaustivité : 3/10

Justification : Sur dix perspectives pertinentes, trois seulement sont suggérées, aucune n'est traitée de manière complète. Particulièrement grave : les preuves scientifiques sur l'efficacité des masques en plein air ne sont pas fournies, alors que l'émission qualifie une déclaration de factuellement fausse. La mise en perspective politique du mouvement des opposants aux mesures est totalement absente. Dans le segment climatique, les contre-perspectives économiques manquent.



Faits mous — 6 techniques qualitatives

10. CADRAGE (Mise en cadre)

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Constat 1 :

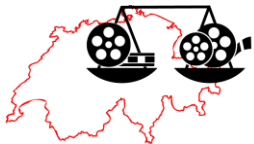
Horodatage	11:54
Citation	« Mais s'y habituer peut être difficile, car elles sont souvent non autorisées et parce que certains participants sont tellement en colère contre les autorités, les politiciennes et les journalistes. »
Manipulation	Le cadrage définit les manifestations principalement par leur illégalité et la colère des participants — et non par leur contenu politique. Les préoccupations relatives aux droits fondamentaux sont traitées comme secondaires.
Pourquoi c'est problématique	Les téléspectateurs sont conditionnés à percevoir le mouvement comme un problème (illégalité, colère) avant d'avoir entendu un seul argument de fond.

Constat 2 :

Horodatage	23:17
Citation	« Beaucoup d'agressivité lors d'un rassemblement pour les droits fondamentaux. »
Manipulation	Cadrage ironique — « pour les droits fondamentaux » est présenté comme une contradiction en soi par le contexte (agression contre la journaliste). Les préoccupations relatives aux droits fondamentaux sont délégitimées par l'ironie.
Pourquoi c'est problématique	Des arguments légitimes sur les droits fondamentaux sont discrédités par association avec l'agression, sans être réfutés sur le fond.

Constat 3 :

Horodatage	29:57
Citation	« Espérons un changement, une remise en question dans la société, pour que nous puissions prévenir la destruction directement sur place et construire simultanément de nouvelles formes de vie. »
Manipulation	La militante Reichelt est autorisée à présenter sa vision sans commentaire et avec un cadrage positif. Aucun cadrage ironique, aucune mise en perspective critique par les reportrices.
Pourquoi c'est problématique	Asymétrie avec le segment Covid : là, les arguments sur les droits fondamentaux sont cadrés ironiquement ; ici, les revendications de renversement du système sont cadrées de manière neutre à positive.



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Résumé : Le cadrage est systématiquement asymétrique : les opposants aux mesures sont cadrés par l'illégalité et l'agression, les militantes pour le climat par l'idéalisme et l'engagement. Les deux mouvements réclament un changement de société — un seul est cadré comme légitime.



11. CHOIX DES MOTS ET TERMINOLOGIE

6/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Constat 1 :

Horodatage	12:53
Citation	« Je comprends vite que beaucoup d'opposants aux mesures préfèrent rester entre eux. »
Manipulation	« Préfèrent rester entre eux » est une formulation dépréciative qui suggère un repli sur soi et une mentalité sectaire.
Pourquoi c'est problématique	Une alternative neutre serait : « Beaucoup d'opposants aux mesures ne parlent pas aux médias. » La formulation choisie implique un repli pathologique.

Constat 2 :

Horodatage	16:12
Citation	« Des manifestants me racontent des théories du complot. Il est question de gouvernement fantôme et de manœuvres obscures. »
Manipulation	« Théories du complot » est un terme polémique qui délégitimise des déclarations de manière globale, sans les réfuter sur le fond. « Gouvernement fantôme » et « manœuvres obscures » sont cités comme exemples, mais sans être cités textuellement — il reste flou ce qui a été dit exactement.
Pourquoi c'est problématique	Une alternative neutre serait : « Des manifestants expriment des préoccupations concernant le contrôle étatique et la concentration du pouvoir. » L'utilisation de « théories du complot » sans preuve est un étiquetage, pas une analyse.

Constat 3 :

Horodatage	38:13
Citation	« En fait, ça ressemble de plus en plus à un programme de parti communiste. »
Manipulation	Maya Tarjan (PVL) utilise « programme de parti communiste » comme critique du mouvement pour le climat. Cela n'est pas commenté ni mis en perspective par les reportrices.
Pourquoi c'est problématique	Contrairement à « théories du complot » (que la reportrice utilise elle-même), « programme de parti communiste » est montré comme une citation d'une critique — mais l'asymétrie dans l'utilisation de termes politiques polémiques est remarquable.

Résumé : Le choix des mots dans le segment Covid est systématiquement dépréciatif envers les opposants aux mesures (« préfèrent rester entre eux », « théories du complot »), tandis que dans le segment climatique, aucun langage dépréciatif analogue n'est utilisé par les reportrices.



12. COMPORTEMENT DE MODÉRATION

5/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Constat 1 :

Horodatage 23:48

Événement déclencheur : Le modérateur Mayer ouvre l'interview avec le commandant de police Burkhardt.

Citation (modérateur) « Des manifestants qui dictent les règles aux autorités, à la police, n'est-ce pas aussi quelque chose de préoccupant pour vous ? »

Comparaison Aucune interview analogue en studio avec un représentant du mouvement des opposants aux mesures. Bubendorf et Rimoldi ne sont interrogés que sur le terrain, pas en studio.

Asymétrie : Démontrée. Le commandant de police bénéficie d'une interview détaillée en studio (), tandis qu'aucun représentant du camp adverse ne bénéficie d'un format équivalent. La question est en outre formulée de manière suggestive (« n'est-ce pas aussi quelque chose de préoccupant ? »).

Constat 2 :

Horodatage 24:46

Événement déclencheur : Burkhardt explique pourquoi la police n'intervient pas.

Citation (modérateur) « Oui, mais il se crée aussi, comme on vient de le voir à Aarau, une sorte de zone de non-droit. Et cela attire quelques extrémistes. »

Comparaison Aucune relance analogue auprès de Bubendorf ou Rimoldi sur les arguments légitimes de droits fondamentaux de leur mouvement.

Asymétrie : Démontrée. Le modérateur renforce le narratif de l'extrémisme dans la conversation avec le commandant de police, sans qu'un représentant du mouvement ait la possibilité de contredire.

Résumé : Le comportement de modération révèle une asymétrie structurelle : l'acteur étatique (commandant de police) bénéficie d'une interview détaillée et respectueuse en studio ; les représentants du mouvement ne sont interrogés que sur le terrain et confrontés à des questions implicitement plus dures.



13. ASYMÉTRIE DES QUESTIONS

6/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Asymétrie 1 :

À **Nikolas Rimoldi**, 17

02 : « Il y a des critiques qui disent que votre groupement Massvoll serait un terreau pour l'idéologie d'extrême droite. Qu'avez-vous à dire à cela ? » — dure (accusation, obligation de se défendre)

À Michelle Reichelt (militante pour le climat), aucun exemple analogue — les reportrices ne demandent jamais si le mouvement est un terreau pour des positions extrémistes au sein du mouvement climatique, bien que des occupations et des entraves à la police soient montrées.

Comparaison

Rimoldi doit se défendre contre l'accusation d'extrémisme de droite ; Reichelt n'est jamais interrogée sur la question de savoir si son mouvement est un terreau pour des positions antidémocratiques.

Asymétrie 2 :

À **Michael Bubendorf**, 19

38 : « Vous parlez sans cesse d'obligation vaccinale. Mais il est bien vrai que chacun peut décider lui-même s'il veut se faire vacciner ou non. » — dure (contradiction, correction)

Au juriste (Centre démocratie d'Aarau), aucun exemple analogue — Aucune question sur le fait que la restriction des droits fondamentaux pour les non-vaccinés ne revient pas de facto à une obligation vaccinale.

Comparaison

Bubendorf est confronté à une contre-question ; le juriste ne reçoit aucun défi analogue à sa position.

Résumé : L'asymétrie des questions est claire : les opposants aux mesures sont confrontés à des accusations et des contradictions, tandis que les acteurs étatiques et scientifiques ne reçoivent aucun défi analogue. Cela viole le principe d'un questionnement équivalent.



14. FAUSSE BALANCE

3/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Constat 1 :

Horodatage

17:33 — Construction : « Lors des manifestations Covid, des personnes des horizons les plus divers. Quelques partisans de groupements de droite. »

Analyse

Il s'agit d'une fausse balance inversée — l'émission affirme l'équilibre (« des horizons les plus divers »), mais montre de manière disproportionnée du matériel sur la frange d'extrême droite. L'affirmation « quelques » est contredite par le choix des images.

Résumé : Pas de fausse balance classique (équivalence artificielle de deux positions inégales), mais une variante inversée : équilibre affirmé avec surreprésentation visuelle simultanée de l'extrémisme.



15. AGENDA-SETTING

7/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Constat 1 :

Élément d'agenda posé : Les opposants aux mesures constituent principalement un problème de sécurité et d'extrémisme, et non un phénomène politique.

Horodatage

11:54 — Preuve : « parce qu'elles sont souvent non autorisées et parce que certains participants sont tellement en colère »

Agenda alternatif : Le mouvement comme expression d'une perte de confiance dans les institutions étatiques, comme phénomène démocratique nécessitant des réponses politiques.

Constat 2 :

Élément d'agenda posé : L'activisme climatique est légitime et nécessaire, même sous sa forme radicale.

Horodatage

29:32 — Preuve : Présentation détaillée et sympathique de l'occupation et du camp des militants sans mise en perspective critique.

Agenda alternatif : Question théorico-démocratique de savoir si la désobéissance civile et les revendications de renversement du système sont compatibles avec les valeurs démocratiques.

Constat 3 :

Élément d'agenda posé : Les mesures Covid sont scientifiquement et juridiquement incontestablement légitimes.

Horodatage

20:03 — Preuve : Un seul juriste prend la parole, qui classe les mesures comme légitimes ; aucune contre-voix.

Agenda alternatif : La proportionnalité des mesures était juridiquement et scientifiquement contestée en 2021 — ce débat n'est pas représenté.

Résumé : L'agenda-setting de l'émission pose trois prémisses comme allant de soi : les opposants aux mesures constituent un problème de sécurité, l'activisme climatique est légitime, les mesures Covid sont incontestablement légales. Ces trois prémisses sont politiquement contestées et auraient nécessité une mise en perspective critique.



CHAPITRE 4 — ÉVALUATION GLOBALE

Résultats

- SCORE FAITS DURS (moyenne critères 1-9) : 6.4 / 10
- SCORE FAITS MOUS (moyenne critères 10-15) : 5.7 / 10

Techniques dominantes

1. Culpabilité par association (score 8) : L'émission associe systématiquement le mouvement des opposants aux mesures à l'extrémisme de droite par trois mécanismes : présence visuelle proéminente de personnes isolées portant des symboles extrémistes, attribution de déclarations de « certains membres » à la direction, et mention d'un « extrémiste de droite connu » dans la mêlée. Cette technique délégitime l'ensemble du mouvement sans réfuter ses arguments de fond.

2. Sélection des experts / sélection des sources (score 7/7) : Dans le segment Covid, seuls des experts qui légitiment les mesures étatiques ou critiquent le mouvement prennent la parole. Le sociologue est anonyme et non vérifiable ; le juriste est financé par l'État. Deux affirmations sont présentées comme des faits sans sources primaires. Cela viole l'obligation de pluralité des sources selon l'art. 4 LRTV.

3. Cadrage / agenda-setting (score 7/7) : Le cadrage du segment Covid définit le mouvement principalement comme un problème de sécurité et d'extrémisme, et non comme un phénomène politique. Parallèlement, des militantes pour le climat avec des revendications de renversement du système sont présentées avec sympathie et sans mise en perspective critique. Cette asymétrie de cadrage est le schéma le plus récurrent de l'émission.

Messages clés de l'émission

MESSAGE 1 (CONTENU) : « Les mesures Covid sont juridiquement légitimes et scientifiquement établies ; ceux qui manifestent contre elles mettent en danger la paix sociale. »

Technique : Sélection unilatérale des experts, cadrage par l'illégalité/l'agression, culpabilité par association — Preuves : 11:54, 13:33, 20:03

MESSAGE 2 (PERSONNEL) : « Les militantes pour le climat qui veulent changer le système sont authentiques et engagées ; les opposants aux mesures qui veulent défendre leurs droits fondamentaux sont agressifs et proches de l'extrémisme. »

Technique : Cadrage asymétrique, indignation sélective, répartition du temps de parole — Preuves : 23:17, 29:32, 30:02

MESSAGE 3 (SOCIÉTAL) : « Celui qui remet en question les mesures étatiques appartient à une minorité dangereuse ; celui qui veut changer fondamentalement le système (mouvement climatique) agit dans l'intérêt de la société. »

Technique : Agenda-setting, choix des mots, timing — Preuves : 16:12, 31:24, 38:13

Justification : Le score global de 6.1/10 se situe à la limite entre « partialité claire » et « déséquilibre systématique ». L'émission viole l'art. 4 LRTV dans plusieurs dimensions : la présentation objective est compromise par l'absence de sources primaires et la sélection unilatérale des experts ; la pluralité des opinions fait défaut dans le segment Covid, où seuls des experts favorables aux mesures prennent la parole ; la sélection équilibrée des interlocuteurs est violée par le déséquilibre entre l'interview en studio (commandant de police) et les interrogations sur le terrain (représentants du mouvement). L'asymétrie entre le traitement des opposants aux mesures et des militantes pour le climat est le schéma le plus récurrent et le plus grave.

CONCLUSION

La Rundschau de SRF dans cette édition présente une partialité claire et démontrée dans le segment des manifestations Covid, qui touche plusieurs dispositions de l'art. 4 LRTV. Le mouvement des opposants aux mesures est cadré principalement par l'agression, l'illégalité et la proximité avec l'extrémisme de droite, tandis que ses arguments de fond sur les droits fondamentaux ne sont ni pleinement représentés ni mis en perspective par des contre-voix équivalentes issues des sciences juridiques. La sélection des experts est structurellement unilatérale : les deux experts légitiment les mesures étatiques, l'un est anonyme et non vérifiable. L'asymétrie par rapport au segment



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

climatique — où des revendications de renversement du système et des entraves à la police sont présentées sans mise en perspective critique analogue — renforce le constat d'un reportage politiquement orienté. Il convient de retenir en particulier, de manière juridiquement solide : (1) deux affirmations sont présentées comme des faits sans sources primaires (14:28, 16:39) ; (2) la technique de culpabilité par association (17:38–18:29) est étayée par des horodatages et des citations directes ; (3) la répartition du temps de parole dans le segment Covid (18% pour les opposants aux mesures contre 77% pour les voix étatiques/favorables aux mesures) est mesurable et viole l'obligation de présentation équilibrée selon l'art. 4 al. 4 LRTV.



ÉVALUATION GLOBALE DES 15 CRITÈRES

Scores individuels — Les 15 critères

N°	Critère	Score	Classement
1	SÉLECTION DES EXPERTS	7	●●●●
2	SÉLECTION DES SOURCES	7	●●●●
3	RÉPARTITION DU TEMPS DE PAROLE	6	●●●
4	OMISSIONS (Omission sélective)	7	●●●●
5	MANIPULATION DES CHIFFRES	4	●●
6	CULPABILITÉ PAR ASSOCIATION	8	●●●●
7	TIMING	6	●●●
8	INDIGNATION SÉLECTIVE	6	●●●
9	EXHAUSTIVITÉ (Omission sélective — vue d'ensemble)	7	●●●●
10	CADRAGE (Mise en cadre)	7	●●●●
11	CHOIX DES MOTS ET TERMINOLOGIE	6	●●●
12	COMPORTEMENT DE MODÉRATION	5	●●●
13	ASYMÉTRIE DES QUESTIONS	6	●●●
14	FAUSSE BALANCE	3	●●
15	AGENDA-SETTING	7	●●●●

SCORE FAITS DURS (1-8)

6.4/10

Écart grave par rapport à l'obligation d'équilibre. Degré d'écart élevé

SCORE FAITS MOUS (9-14)

5.7/10

Déséquilibre considérable

SCORE GLOBAL

6.1/10

Écart grave par rapport à l'obligation d'équilibre. Degré d'écart élevé

Moyenne des faits durs et des faits mous



LÉGENDE — Signification des scores

Scores individuels par critère (0–10)

0	Aucun constat	Aucune anomalie pertinente constatée.
1–2	Constat faible	Légère anomalie sans atteinte substantielle à l'équilibre.
3–4	Constat léger à modéré	Tendance perceptible ; pertinence de l'effet faible à modérée.
5	Constat modéré avec pertinence de l'effet	Déséquilibre pertinent qui influence le potentiel de formation d'opinion du public.
6	Constat considérable (seuil)	Les scores à partir de 6 sont signalés comme « constats considérables ».
7	Constat considérable	Déséquilibre clair et bien étayé avec une pertinence de l'effet marquée.
8–9	Constat grave	Déséquilibre prononcé ; plusieurs constats individuels étayés dans ce critère.
10	Degré maximal	Déséquilibre systématique et récurrent dans ce critère.

Index d'écart agrégé — Plages d'interprétation

0.0 – 2.5	Sans anomalie	Aucun schéma substantiel identifiable ; l'émission satisfait à l'obligation d'objectivité.
2.6 – 4.0	Léger déséquilibre	Anomalies isolées ; statistiquement visibles, mais encore dans la marge de tolérance.
4.1 – 6.0	Déséquilibre considérable	Plusieurs constats considérables ; atteinte pertinente à la pluralité des perspectives.
6.1 – 8.0	Écart grave par rapport à l'obligation d'équilibre. Degré d'écart élevé	Schémas prononcés couvrant l'ensemble de l'émission ; haute pertinence de l'effet.
8.1 – 10	Partialité systémique fondamentale. Degré de biais très élevé	Degré maximal sur presque tous les critères ; reportage systématiquement unilatéral.

Biais partisan (-5 à +5)

-5 à -3	Fortement désavantagé	Le parti est nettement défavorisé dans la représentation, le temps de parole ou le cadrage.
-2 à -1	Légèrement désavantagé	Désavantage perceptible, mais faible.
0	Neutre	Aucune faveur ou désavantage constatable.
+1 à +2	Légèrement favorisé	Faveur perceptible, mais faible.
+3 à +5	Fortement favorisé	Le parti est nettement avantagé dans la représentation, le temps de parole ou le cadrage.



CHAPITRE 5 — CLASSIFICATION JURIDIQUE (Art. 4 LRTV)

Évaluation selon l'art. 4 LRTV

Violation 1 :

Norme : Art. 4 al. 2 LRTV (présentation objective des faits)

Fait : Affirmation sans source primaire — « Une déclaration qui contredit les faits » concernant la surmortalité

Preuve : Horodatage 14:28 — Citation : « Une déclaration qui contredit les faits. »

Évaluation : La reportrice qualifie une déclaration de factuellement fausse sans fournir de preuves. Une présentation objective exige que les affirmations factuelles soient étayées par des sources. L'absence de données de l'OFS ou d'autres sources primaires viole l'obligation de présentation objective.

Violation 2 :

Norme : Art. 4 al. 4 LRTV (sélection équilibrée des interlocuteurs sur des sujets controversés)

Fait : Sélection unilatérale des experts dans le segment Covid

Preuve : Horodatages 13:33 et 20:03 — Les deux experts légitiment les mesures étatiques ou critiquent le mouvement ; aucun expert ne représente une position critique envers les mesures.

Évaluation : Sur un sujet socialement controversé (mesures Covid, restrictions aux droits fondamentaux), l'art. 4 al. 4 LRTV exige une sélection équilibrée des interlocuteurs. La présentation exclusive d'experts favorables aux mesures viole cette obligation.

Violation 3 :

Norme : Art. 4 al. 2 LRTV (présentation objective) en lien avec l'art. 4 al. 4 LRTV (pluralité des opinions)

Fait : Culpabilité par association — attribution à Rimoldi de déclarations de « certains membres » sans preuve à l'appui

Preuve : Horodatage 16:39 — Citation : « M. Rimoldi, lui, trouve que l'Allemagne construit des camps. Il ne manquerait plus qu'un bras en moins pour les non-vaccinés. »

Évaluation : Une déclaration est attribuée à Rimoldi sans qu'une preuve (capture d'écran, date, source) soit fournie. Cela viole l'obligation de présentation objective et peut être qualifié de diffamation si l'attribution est inexacte.

Violation 4 :

Norme : Art. 4 al. 4 LRTV (présentation équilibrée sur des sujets controversés)

Fait : Traitement asymétrique des opposants aux mesures et des militantes pour le climat

Preuve : Horodatage 23:17 (« Beaucoup d'agressivité lors d'un rassemblement pour les droits fondamentaux ») vs. 30:02 (description neutre des entraves à la police par des militantes)

Évaluation : Les deux mouvements pratiquent la désobéissance civile et remettent en question des décisions étatiques. Le traitement systématiquement différencié — ironique-critique vs. neutre-sympathique — viole l'obligation de présentation équilibrée sur des sujets sociaux controversés.

Évaluation globale art. 4 LRTV

L'émission viole l'art. 4 LRTV dans quatre dimensions démontrables : présentation objective (sources primaires manquantes, attributions non étayées), pluralité des opinions (sélection unilatérale des experts dans le segment Covid), sélection équilibrée des interlocuteurs (déséquilibre structurel entre acteurs étatiques et acteurs de la société civile) et égalité de traitement de phénomènes sociaux comparables (cadre asymétrique des opposants aux mesures et des militantes pour le climat). Les violations sont étayées par des horodatages et des citations directes et pourraient servir de base à une plainte auprès de l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

télévision (AIEP). La violation 3 est particulièrement grave (attribution non étayée à Rimoldi), car elle va au-delà d'une violation de l'équilibre et relève d'une présentation factuellement inexacte.



CHAPITRE 6 — Vérification approfondie des sources

Organisation 1 : Sociologue (anonyme)

- 1. FINANCEMENT** : Inconnu — institution non mentionnée, aucune vérification possible
- 2. MANDAT** : Présenté explicitement comme critique du mouvement (« s'est penché de manière critique sur ces protestations ») — incompatible avec une évaluation neutre
- 3. CONFLIT D'INTÉRÊTS** : Confirmation de sa propre thèse de recherche ; aucune neutralité institutionnelle identifiable
 - D1 Conflit d'intérêts : -1
 - D2 Risque personnel : 0
 - D3 Compétence : +1
 - D4 Cohérence des opinions : 0
 - D5 Émotionnalisation vs. données : -1
 - D6 Niveau de source : -1**TOTAL : -2 → FEU DE SOURCE : JAUNE**
- 5. CONTRE-VOIX** : Non citée. Des sociologues offrant une image plus nuancée du mouvement (p. ex. recherche sur le populisme, la perte de confiance) font totalement défaut.

Organisation 2 : Centre pour la démocratie d'Aarau

- 1. FINANCEMENT** : Financé par des fonds publics (Université de Zurich / Canton d'Argovie) — financement étatique lors de l'évaluation de mesures étatiques
- 2. MANDAT** : Recherche sur la démocratie — fondamentalement compatible, mais conflit d'intérêts structurel sur les questions de proportionnalité
- 3. CONFLIT D'INTÉRÊTS** : Une institution financée par l'État évalue des mesures étatiques comme légitimes — conflit d'intérêts non divulgué
 - D1 Conflit d'intérêts : -1
 - D2 Risque personnel : +1
 - D3 Compétence : +2
 - D4 Cohérence des opinions : 0
 - D5 Émotionnalisation vs. données : 0
 - D6 Niveau de source : +1**TOTAL : +3 → FEU DE SOURCE : JAUNE**
- 5. CONTRE-VOIX** : Non citée. Des constitutionnalistes ayant une position plus critique à l'égard des restrictions aux droits fondamentaux (p. ex. dans le domaine de la théorie des droits fondamentaux) font défaut.

IMPORTANT : Les deux spécialistes présentés comme « experts » obtiennent le feu de source JAUNE. « Reconnu » n'est pas une qualification factuelle — l'attribution sociale de l'expertise ne remplace pas la vérification des conflits d'intérêts et des mandats. L'émission présente les deux comme des instances neutres, alors que les deux sont structurellement partiaux.

Feu de source pour les participants :

Source	D1	D2	D3	D4	D5	D6	Total	Feu
Sociologue (anonyme)	-1	0	+1	0	-1	-1	-2	JAUNE
Centre pour la démocratie d'Aarau	-1	+1	+2	0	0	+1	+3	JAUNE

Classification juridique et méthodologique



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Pas un jugement de fait

Les résultats présentés ne constituent pas des constatations de fait concernant des personnes, des rédactions ou des émissions individuelles. Ils sont à comprendre comme le résultat d'une opérationnalisation standardisée, et non comme la constatation d'une responsabilité individuelle.

Pas un jugement juridique

L'index d'écart agrégé ne remplace pas une appréciation juridique au sens de l'art. 4 LRTV. La question de savoir si une émission concrète enfreint les dispositions légales relève exclusivement des instances compétentes (notamment l'AIEP).

Pas une preuve de causalité

Les corrélations statistiques ne doivent pas être interprétées comme la preuve de liens de causalité ou d'intentions rédactionnelles. Les valeurs d'écart peuvent être influencées par le choix des sujets, l'actualité, la controverse politique ou la logique du format.

Pas un jugement d'intention

L'analyse mesure des caractéristiques structurelles observables des émissions. Un score de 7 signifie qu'un déséquilibre considérable a été constaté — non que la rédaction l'ait intentionné. La méthodologie ne se prononce pas sur les motivations ou les objectifs stratégiques.

Instrument de comparaison heuristique

L'index sert à la reconnaissance comparative de schémas sur des milliers d'émissions, et non à la mesure métrologique précise de contributions individuelles. Les valeurs seuils servent à l'orientation heuristique, non à la qualification juridique stricte.



ANNEXE 1 : LÉGISLATION NATIONALE

Base légale Suisse — SRG SSR

Loi

Loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV, RS 784.40)

Articles pertinents

- Art. 4 al. 1 LRTV : Toutes les émissions d'un programme de radio ou de télévision doivent respecter les droits fondamentaux. Les émissions doivent notamment respecter la dignité humaine, ne pas être discriminatoires, ne pas contribuer à la haine raciale, ne pas mettre en danger les mœurs publiques, ni glorifier ou banaliser la violence.
- Art. 4 al. 2 LRTV : Les émissions rédactionnelles à contenu informatif doivent présenter les faits et les événements de manière objective, de sorte que le public puisse se forger sa propre opinion. Les opinions et les commentaires doivent être reconnaissables comme tels.
- Art. 4 al. 4 LRTV : L'ensemble des émissions rédactionnelles doit refléter de manière appropriée la diversité des événements et des opinions (obligation de pluralité).

Obligations essentielles

1. **Objectivité** : Présentation objective des faits et des événements
2. **Pluralité des opinions** : Diversité des points de vue sur les sujets controversés
3. **Équilibre** : Sélection équilibrée des interlocuteurs

Autorité de surveillance

- AIEP (Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision) : Examine les plaintes contre des émissions diffusées pour violation de l'art. 4 LRTV
- OFCOM (Office fédéral de la communication) : Autorité de régulation et de surveillance
- Services de médiation de la SRG : Premier point de contact pour les plaintes relatives aux programmes

Procédure de plainte

1. Service de médiation de l'unité d'entreprise concernée (SRF, RTS, RSI, RTR)
2. AIEP (en cas de désaccord)
3. Tribunal fédéral (dernière instance)



ANNEXE 2 : BASES SCIENTIFIQUES

Bibliographie

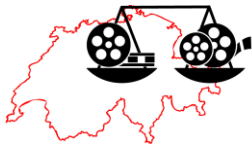
- Bennett, W. L. (1990). Toward a theory of press-state relations in the United States. *Journal of Communication*, 40(2), 103–125.
- Berelson, B. (1952). *Content analysis in communication research*. Free Press.
- Entman, R. M. (1993). Framing: Toward clarification of a fractured paradigm. *Journal of Communication*, 43(4), 51–58.
- fög – Forschungszentrum Öffentlichkeit und Gesellschaft (2024). *Jahrbuch Qualität der Medien 2024*. Schwabe.
- Gilardi, F., Alizadeh, M. & Kubli, M. (2023). ChatGPT outperforms crowd workers for text-annotation tasks. *PNAS*, 120(30).
- Iyengar, S. & Kinder, D. R. (1987). *News that matters: Television and American opinion*. University of Chicago Press.
- Jolly, S. et al. (2022). Chapel Hill Expert Survey trend file, 1999–2019. *Electoral Studies*, 75, 102420.
- Krippendorff, K. (2004). *Content analysis: An introduction to its methodology* (2nd ed.). Sage.
- McCombs, M. E. & Shaw, D. L. (1972). The agenda-setting function of mass media. *Public Opinion Quarterly*, 36(2), 176–187.
- Shoemaker, P. J. & Vos, T. P. (2009). *Gatekeeping theory*. Routledge.
- SVFAB (2026). *Methodenbericht v4.1: Zählbare Kriterien und Multi-Modell-Kreuzvalidierung*.
- Törnberg, P. (2023). ChatGPT-4 outperforms experts and crowd workers in annotating political Twitter messages. arXiv:2304.06588.

Documents de travail SVFAB

- Schläpfer, D. (2026). Systematic AI-Assisted Analysis of Public Broadcaster Impartiality: A Scalable Methodological Framework for Measuring Structural Bias in Public Service Media. [SSRN 6688478](#)
- Schläpfer, D. (2026). Measuring Editorial Noise: A Retrospective Suppression Index for Public Broadcasting Content Analysis. [SSRN 6733280](#)
- Schläpfer, D. (2026). Source Traffic Light: A Six-Dimensional Credibility Framework for Systematic Source Assessment in Public Service Media. [SSRN 6733880](#)

David Schläpfer — ORCID : 0009-0000-5671-9266

SVFAB — Association suisse pour une information équilibrée | Case postale, 8021 Zurich 1 | www.svfab.ch | kontakt@svfab.ch
| Rapport méthodologique mars 2026 | Convertisseur 3.4 (2026-05-20)



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Évaluations et adhésion au SVFAB

Sur SVFAB.ch, vous obtenez non seulement des évaluations détaillées supplémentaires, mais vous pouvez également en faire réaliser pour les émissions de votre choix (service facturé).

Pour que notre travail soit solide, nous dépendons des cotisations de membres et de donateurs.

Contact et informations complémentaires :

www.SVFAB.ch | Kontakt@SVFAB.ch

Coordonnées bancaires : PostFinance – POFICHBE

IBAN : CH32 0900 0000 1675 6251 1

Destinataire : SVFAB, Case postale, CH-8021 Zurich 1



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Vous pouvez obtenir les livres suivants auprès du SVFAB

Commandes via www.svfab.ch ou kontakt@svfab.ch



Reportage déséquilibré est la réponse à l'initiative de réduction de moitié en Suisse : les techniques de manipulation y sont expliquées en détail, en commençant par la sélection des collaborateurs et le choix des sources. Ensuite, 15 principes sont expliqués : omission, cadrage, cadrage temporel, culpabilité par association, émotionnalisation, décontextualisation et bien d'autres encore, illustrés par de nombreux exemples. On y découvre également où nous appliquons nous-mêmes ces techniques — ce qui favorise non seulement la prise de conscience, mais aussi l'empathie.

En option, le livre est accompagné de **cartes à jouer**

Également disponible en **livre audio**



L'interview n'est pas une conversation. C'est une scène — et quelqu'un d'autre a écrit le scénario.

Celui qui ne le sait pas fournit du matériel. De bonnes citations qui seront mal coupées. Des déclarations justes qui atterriront dans le mauvais contexte. Des réponses honnêtes qui seront cadrées comme des aveux.

Ce livre n'est pas un livre de critique des médias. C'est une boîte à outils — pour tous ceux qui ont un microphone sous le nez et veulent savoir ce qu'ils peuvent faire. 7 chapitres. 7 outils : ce qu'est vraiment une interview. Les 7 pièges les plus fréquents. Les trois principes fondamentaux de la souveraineté — ancrer, recadrer, délimiter. Préparation en une heure. Corps et voix. Que faire quand ça tourne mal. Et ce qui compte après l'interview.

Pour les politiciens, les militants, les entrepreneurs, les lanceurs d'alerte — pour tous ceux qui sont exposés et veulent comprendre comment fonctionne le jeu. Pour qu'ils arrêtent d'y participer — et commencent à le façonner.

En format A5. Direct. Pour la préparation, la consultation, le suivi et en cas de difficultés



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato



Tu crois voir le monde. En réalité, tu vois le cadre que quelqu'un a posé autour de lui. Le cadrage est la technique de manipulation la plus ancienne et la plus élégante du monde. Elle ne change pas les faits — elle change ce que nous faisons des faits. Ce que nous ressentons. Ce que nous croyons. Comment nous décidons. Et elle fonctionne — parce que nous y participons tous. Quotidiennement. Inconsciemment. Toi aussi. Ce livre n'est pas un manuel aride. C'est un cahier d'exercices — ludique, direct, plein d'exemples tirés de la vraie vie. Tu n'apprends pas seulement comment les autres te cadrent. Tu apprends comment tu cadres toi-même — et comment le faire consciemment et équitablement.

Car celui qui comprend le cadrage voit le monde plus clairement. Écoute les informations différemment. Mène des conversations avec plus d'assurance. Et se laisse moins facilement imposer un cadre choisi par quelqu'un d'autre.

Avec de nombreux exercices et exemples concrets tirés de la politique, des médias et du quotidien — et quelques sourires.

Le cadrage avec style. Parce que le cadre change tout.



La SRG perçoit 1.56 milliard de francs par an — de force, de chaque ménage. Celui qui se sent traité injustement peut se plaindre. Il existe même une instance pour cela : l'AIEP, l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision.

Seulement : elle n'est pas indépendante. Elle n'a aucun pouvoir de sanction. Et elle décide dans 99.6% des cas : rien.

Cette analyse met le système à nu — de manière factuelle, précise, sans polémique. Procédures, personnel, compétences, coûts, statistiques, voies de recours. Et l'examen de droit public qui montre : le système AIEP ne remplit aucun des trois critères fondamentaux — il n'est ni approprié, ni conforme à la séparation des pouvoirs, ni conforme aux règles du marché.

L'instance censée protéger les citoyens protège avant tout le système qu'elle devrait contrôler.

Une lecture indispensable pour tous ceux qui envisagent de déposer une plainte — et pour tous ceux qui veulent comprendre pourquoi une véritable surveillance des médias fait encore défaut en Suisse.